

C. C. WEPPEs

Communauté de Communes
du Pays de Weppes

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

du 16 décembre 2014

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 19
de votants : 22

Le 16 décembre deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de Radinghem-en-Weppes, après convocation légale faite le 9 décembre 2014, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

Etaient présents : Mmes ACCART, BOCHER, BLONDEL, CANADA, LEGRY, SLEMBROUCK, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, HOURIEZ, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, WAYMEL, WOLFCARIUS.

Absents : Mmes DE VRIEZE, LUNG.

Pouvoirs : Mme RICQUE à M. DELEPAUL, M. VAN DRIESSCHE à M. DE BEURMANN, Mme ELOIRE à Mme SLEMBROUCK.

=====

**Convention avec la Commune de Radinghem en Weppes de
remboursement des frais d'électricité et d'eau des équipements
sportifs mis à disposition de la CCW**

Vu le procès verbal de biens mis à disposition à Communauté de Communes des Weppes par la Commune de Radinghem en Weppes annexé à l'arrêté préfectoral du 17 août 2006,

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire de l'obligation de signer une convention avec la Commune de Radinghem en Weppes pour le remboursement des frais d'électricité et d'eau potable relatif aux établissements sportifs mis à disposition à la Communauté de Communes des Weppes.

Après délibération et vote, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à signer la convention,

Fait aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président
M. DELEPAUL



Envoyé en préfecture le 18/12/2014

Reçu en préfecture le 18/12/2014

Affiché le

SLO